

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2011

Edition du
21 octobre 2013

DANS CE NUMÉRO

Oui, l'assistance administrative internationale n'est qu'un premier pas (Lucien Erard)

Ce sont les banques elles-mêmes qui veulent aller vers l'échange automatique d'informations fiscales

Fiscalité: un juste retour des choses (Jean-Pierre Ghelfi)

Même le FMI veut une société moins inégalitaire et plus harmonieuse

Métropole lémanique: seulement une bannière médiatique (Michel Rey)

Le manque de volonté politique des autorités des cantons de Vaud et Genève est évident

Le Musée d'art de Pully accueille la plasticienne Carmen Perrin (Pierre Jeanneret)

«Encore et encore», Carmen Perrin, Musée d'art de Pully, jusqu'au 24 novembre

Un enrichissement réel et des insatisfactions (Jean-Pierre Ghelfi)

L'avenir depuis 50 ans avec DP - II. Les changements structurels de l'économie suisse

Oui, l'assistance administrative internationale n'est qu'un premier pas

Ce sont les banques elles-mêmes qui veulent aller vers l'échange automatique d'informations fiscales

Lucien Erard - 15 octobre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24463>

Le Conseil fédéral veut aller de l'avant en décidant de signer la [convention](#) de l'OCDE et du Conseil de l'Europe concernant l'assistance administrative en matière fiscale, acceptée déjà par plus de cinquante pays, et en négociant avec l'Union européenne la révision de la convention sur la fiscalité de l'épargne.

Mais l'exécutif cache son jeu en prétendant ne prendre aucun engagement en matière d'échange automatique d'informations fiscales.

La convention de l'OCDE oblige la Suisse à appliquer l'échange d'informations sur demande, comme le prévoient déjà les nouvelles conventions bilatérales de double imposition. La signer devrait permettre d'éviter l'inscription sur la liste grise en raison du retard pris dans la négociation et l'adoption par les Chambres fédérales des accords de double imposition.

La convention prévoit cependant l'échange automatique d'informations à condition qu'il fasse l'objet d'accords entre Etats intéressés. C'est notamment ce qui se négocie au G20; la Suisse s'y est engagée sous réserve que ses concurrents l'acceptent également. Elle permet aussi l'échange

spontané d'informations d'un pays à l'autre. Mais celui-ci n'oblige ni à donner une quelconque information ni à utiliser celle qu'on recevrait.

Le mandat de négociation sur la fiscalité de l'épargne porte formellement sur l'élargissement de l'accord sur la retenue de 35% sur les intérêts de l'épargne à d'autres formes de revenus financiers: produits structurés, contrats d'assurance-vie, placements collectifs de capitaux notamment, ainsi que sur les sociétés et les *trusts* qui permettaient jusqu'ici d'éviter l'impôt. Mais la Suisse revendique l'accès au marché de l'Union comme condition préalable. De son côté, la Commission a soumis à ses membres un projet de directive prévoyant, dès 2015, l'échange automatique d'informations pour l'ensemble des revenus des capitaux. L'Autriche et le Luxembourg qui, comme la Suisse, appliquent l'imposition à la source, devraient s'y rallier à condition que notre pays, leur principal concurrent, qui a jusqu'ici empêché *de facto* le consensus, l'accepte également. Il n'est toutefois pas imaginable qu'on ouvre le marché de l'UE aux institutions financières suisses sans qu'elles soient tenues à l'échange automatique qui s'applique dans les pays où

elles sont actives.

Enfin, dix-sept pays de l'UE dont l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France, l'Italie et l'Espagne s'engagent actuellement en faveur d'un système normalisé d'échange automatique d'informations s'appliquant à l'ensemble des revenus et fondé sur le modèle de [Fatca](#).

Que le Conseil fédéral veuille éviter le débat sur l'échange automatique d'informations lors de l'examen par les Chambres de ces deux accords, on peut le comprendre. Reste que le message des autorités suisses annonçant la fin du secret bancaire, pour autant que tous les autres pays s'y soumettent également, a bien été entendu. Difficile au demeurant de croire que le pays qui gère un tiers de la fortune privée mondiale puisse résister à la volonté d'imposer correctement les contribuables les plus riches.

[Les banquiers suisses l'ont bien compris](#), contrairement à certains parlementaires habitués pourtant jusqu'ici à les soutenir les yeux fermés. Ces banquiers ont compris qu'il fallait respecter le droit fiscal des pays où ils travaillent sous peine de sanctions. Prélever eux-mêmes l'impôt leur coûterait cher. S'assurer que

leurs clients respectent le droit de leur pays est quasiment impossible ou pourrait s'avérer

fort onéreux, d'où leur préférence pour l'échange

automatique d'informations. Le Parlement va-t-il le leur refuser?

Fiscalité: un juste retour des choses

Même le FMI veut une société moins inégalitaire et plus harmonieuse

Jean-Pierre Ghelfi - 21 octobre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24509>

L'AFP a diffusé récemment une dépêche faisant état d'un rapport du Fonds monétaire international (FMI) qui préconise de taxer davantage les hauts revenus. Cette proposition ne correspond pas exactement aux idées libérales habituellement émises par cette organisation. Le [texte](#) que nous avons trouvé sur le site du FMI évoque cette possibilité, en prenant la précaution initiale de préciser que «*la fiscalité est toujours un thème délicat*».

La réflexion du FMI part du constat que les pays avancés ont accumulé «*de lourds ratios d'endettement sur fond de faible croissance*». Ces ratios devraient se stabiliser à un niveau historique élevé en 2013-2014: environ 110% du produit intérieur brut (PIB), soit 35 points de plus qu'en 2007. «*Les simulations font apparaître que le maintien du budget global à un niveau conforme aux conseils des services du FMI à moyen terme permettrait de ramener le ratio d'endettement moyen à 70% du PIB d'ici à 2030.*» L'échéance est lointaine, et il serait préférable qu'aucune

perturbation majeure n'intervienne dans ce délai. Comment, dès lors, obtenir des comptes excédentaires et réduire le poids de la dette?

Les résultats des évaluations faites par le FMI montrent que «*beaucoup de pays (y compris ceux qui présentent les besoins d'ajustement parmi les plus importants, dont les Etats-Unis et le Japon) pourraient mobiliser des volumes considérables de recettes*» et que ce sont «*les tranches supérieures de revenus*» qui pourraient les fournir.

La théorie de l'offre

Ce ne serait qu'un juste retour des choses. Sous la présidence de Ronald Reagan (années 1980) et à nouveau sous celle de Georges W. Bush (années 2000) les taux d'impôt sur les tranches de revenus les plus élevées ont été substantiellement réduits. La théorie dite de l'offre était que ce sont les gens les plus aisés qui prennent des risques économiques de sorte que la réduction de leurs impôts favoriserait l'investissement, donc la croissance économique,

donc les emplois.

Jamais au cours des trente dernières années rien de tel n'a été observé. La plus forte période de croissance économique des Etats-Unis a été enregistrée sous la présidence de Bill Clinton (années 1990), alors même que certains impôts avaient été augmentés - sans retrouver pour autant leurs niveaux antérieurs.

En fait, les baisses d'impôts se sont traduites par une augmentation de la [dette publique américaine](#). Aux Etats-Unis, elle était inférieure à 1'000 milliards lorsque R. Reagan est entré en fonction. Dix ans plus tard, elle avait triplé, et elle passait de 5'000 à 10'000 milliards sous la présidence de G. W. Bush. Depuis lors, elle a à nouveau augmenté de 5'000 milliards, mais dans un contexte de crise financière et de récession économique.

Suivant la théorie de l'offre, en fait néolibérale, la plupart des pays développés ont aussi réduit les taux d'impôts des tranches supérieures de

revenus. Avec les mêmes effets: pas de croissance économique supplémentaire, mais une augmentation constante de l'endettement public.

La crise financière de 2008-2009 s'est produite ainsi dans un contexte où la quasi-totalité des Etats développés disposait de marges restreintes, du point de vue de l'endettement, pour soutenir une économie en chute libre, de sorte que les dettes publiques atteignent maintenant des niveaux difficilement supportables. On n'ose imaginer ce qu'il adviendrait des comptes publics si les taux d'intérêt remontaient à des niveaux de 3% ou 4% - et on comprend pourquoi les pays du sud de la zone euro éprouvent de sérieuses difficultés à se sortir la tête de l'eau, eux dont les taux d'intérêt sur leurs emprunts sont encore plus élevés.

De 1 à 500

La diminution souvent massive

des taux de l'impôt sur les tranches supérieures de revenus a également eu pour effet de permettre aux classes aisées de fortement s'enrichir au cours des dernières décennies.

Dans un récent article, [L'inégalité est un choix](#), Joseph Stiglitz montre que la croissance des inégalités n'est pas une fatalité ou une conséquence obligée de la mondialisation. Il note qu'aux Etats-Unis, depuis 2009, 95% de l'ensemble des augmentations de revenus sont allés au 1% des personnes les plus favorisées, alors que le salarié standard américain gagne aujourd'hui, après correction de la hausse des prix, moins qu'il y a quarante-cinq ans.

Les Etats-Unis sont certes le pays le plus inégalitaire des Etats développés, mais ces derniers pratiquent dans les grandes lignes des politiques analogues. L'écart entre les plus basses et les plus hautes

rémunérations n'a cessé de croître pour atteindre maintenant 1:500 dans les grandes entreprises américaines, selon une estimation de l'Organisation mondiale du travail.

Joseph Stiglitz conclut son texte en considérant que notre monde n'est pas seulement partagé entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas, mais aussi entre les pays qui ne font rien pour corriger cette situation et ceux qui, au contraire, font quelque chose. Ces derniers parviendront à réaliser une richesse partagée, la seule forme de prospérité qu'il considère comme véritablement durable.

En relevant que des volumes considérables de recettes supplémentaires pourraient être fournis par les tranches supérieures de revenus, le FMI met le doigt sur un domaine central à la fois pour parvenir à réduire l'endettement des Etats et pour créer un monde moins inégalitaire et donc plus harmonieux.

Métropole lémanique: seulement une bannière médiatique

Le manque de volonté politique des autorités des cantons de Vaud et Genève est évident

Michel Rey - 20 octobre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24504>

Les grandes régions métropolitaines de Suisse (Zurich, Bâle, Berne, Lausanne-Genève) sont confrontées à des problèmes récurrents de transport, d'aménagement, de

logement, dont la solution dépasse les frontières communales, cantonales et même nationales. Elles sont donc contraintes de mettre en place des formes de

collaboration qui dépassent les frontières institutionnelles.

Dans le cadre de la politique fédérale d'appui aux [projets-modèles pour les](#)

[agglomérations](#), l'Office fédéral du développement territorial vient de diffuser un rapport intitulé *Collaboration au niveau suprarégional* ([PDF](#)). Cette étude examine l'organisation et la pratique de cinq régions métropolitaines: la Conférence métropolitaine de Zurich, IBA Basel 2020, la région de Berne, la région de l'AareLand et le réseau des villes de l'Arc jurassien. Quels sont les enseignements et les recommandations issues de l'étude?

La mise en place d'une telle collaboration est une démarche qui relève d'un processus d'apprentissage demandant du temps aux acteurs politiques cantonaux et communaux. Ces acteurs ont négocié la mise en place d'une structure non hiérarchisée et flexible reposant sur la volonté politique de travailler ensemble à la solution de plusieurs problèmes concrets.

Les expériences examinées montrent très clairement le rôle décisif des autorités cantonales pour initier et encourager une collaboration horizontale qui associe les communes sans les mettre sous tutelle. C'est une condition impérative pour assurer le succès d'une collaboration. Les expériences zurichoises ([DP 2007](#)) et bernoises sont très illustratives à ce sujet.

Autre condition de ce succès, l'élaboration d'une vision de développement de la région métropolitaine, adoptée par les autorités politiques, qui serve de référence aux domaines

concrets de collaboration.

Bien sûr, les expériences analysées souffrent de faiblesses: certaines communes, en particulier les plus petites, sont réticentes à participer et l'on ne peut les y contraindre. Mais la capacité des autorités cantonales de discuter et négocier avec les villes importantes est primordiale. De telles démarches ne vont pas sans tensions entre les acteurs de ces grandes régions. Ces tensions doivent être non pas des facteurs de blocage, mais des opportunités de discussion pour trouver des solutions. Là également, les autorités cantonales jouent un rôle de médiateur.

Que peut-on en déduire pour la métropole lémanique, qui se prévaut d'avoir mis en place en 2011, sous l'égide des cantons de Vaud et de Genève, la convention «*Métropole lémanique*»? Assiste-t-on à la mise en place d'une structure de collaboration horizontale entre les acteurs publics de la région?

Avec cette convention, les deux cantons veulent renforcer le poids de la région à l'échelle nationale et assurer sa compétitivité économique, tout en y maintenant une qualité de vie élevée. Ils annoncent quatre axes prioritaires: les transports, l'accueil des fédérations sportives et organisations internationales, la promotion du pôle d'excellence dans le domaine de la santé ainsi que la formation et la recherche. Lors

de la présentation de la convention en novembre 2011, la création prochaine d'une structure «*Métropole lémanique*», qui devrait accentuer cette collaboration, a été annoncée. Cette structure pourrait prendre la forme d'une association, d'une fondation ou d'une société simple, mais elle serait avant tout une instance politique.

Quel bilan tirer de cette convention qui a maintenant deux ans d'âge? Elle a sans doute donné un cadre à des collaborations pratiquées depuis plusieurs années entre les deux cantons. Mais Métropole lémanique est surtout un logo médiatique. Elle est utile pour positionner la région lémanique dans le contexte de concurrence qui se développe entre grandes régions européennes et suisses. Sous sa [bannière](#), les deux cantons ont défendu les projets ferroviaires et routiers dans le cadre des futurs financements fédéraux et ont fait valoir une position commune face au projet du Conseil fédéral pour assurer la compétitivité fiscale de la Suisse.

Mais les autorités cantonales vaudoises et genevoises n'ont manifestement aucune volonté politique de mettre en place une collaboration horizontale associant tous les acteurs par domaine d'action. A la signature de la convention, elles ont ignoré leurs partenaires valaisans (Chablais) et français (Pays de Gex, Genevois) de l'agglomération. Elles n'ont pas manifesté l'intention d'y associer les

principales communes (comme c'est le cas dans les régions métropolitaines de Zurich et de Berne). On attend toujours des propositions concrètes en vue de la création d'une structure de collaboration (organes, budget, thèmes d'action).

Quant à une vision du développement territorial de la région lémanique, elle fait toujours totalement défaut. Aucune vision n'est partagée - au-delà des grands objectifs et principes - par les deux cantons. Chacun s'est replié sur ses frontières cantonales et s'occupe de son territoire, notamment via le plan directeur cantonal et les projets d'agglomération (la

région Lausanne-Morges pour Vaud et l'agglomération franco-valdo-genevoise pour Genève).

La métropole lémanique est toujours sans organisme de coordination horizontale nécessaire à son pilotage politique. Cela ne fait pas partie des priorités politiques des deux cantons qui ne recherchent nullement un partenariat avec leurs communes. Deux cantons qui n'envisagent pas de traiter de manière concertée les questions d'aménagement, du logement, de la protection de l'environnement ainsi que de la sécurité et de l'intégration sociale. Pour leur développement territorial, ils

jouent plus la concurrence que la complémentarité.

La métropole lémanique n'est pas en marche. Elle continue à faire du surplace et à se gargariser de belles déclarations médiatiques qui masquent un manque de volonté politique à penser et à agir ensemble pour maîtriser son développement territorial. Il en résultera à terme des effets négatifs avec des coûts pour les collectivités (investissements à double, frais de fonctionnement plus élevés) et une baisse de la qualité de vie pour ses habitants. Et donc aussi une perte d'attractivité face aux autres régions métropolitaines.

Le Musée d'art de Pully accueille la plasticienne Carmen Perrin

«Encore et encore», Carmen Perrin, Musée d'art de Pully, jusqu'au 24 novembre

Pierre Jeanneret - 17 octobre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24488>

Carmen Perrin, artiste plasticienne majeure sur la scène suisse et internationale, est née à La Paz en 1953. Elle habite à Genève depuis le début des années soixante et y travaille.

Le [Musée d'art de Pully](#) lui a offert l'ensemble de ses espaces. Comme le dit l'artiste elle-même, «*[ses] interventions plastiques éphémères s'articulent avec l'architecture des salles faisant écho à [ses] travaux pérennes dans l'espace public.*» Carmen Perrin intervient en effet dans des

maisons privées, des banques, des hôpitaux, etc. Soulignons que son œuvre s'intègre parfaitement dans les beaux espaces dépouillés - murs blancs, parquet en bois clair - du musée pullièran.

Il y a dans cette œuvre des constantes. D'abord le besoin d'explorer les possibilités offertes par différents matériaux: bois, plastique, verre, papier (images tirées des couvertures des *Cahiers du cinéma* des années 1960-80), avec une prédilection pour le caoutchouc mousse.

Ce dernier est l'objet de perforations, l'une des caractéristiques de l'œuvre de Carmen Perrin. Ailleurs, il sert de matériau à des «*sculptures*» ou à des sortes de tapisseries en relief. Trous et bosses s'opposent et se complètent dans une sorte de dialectique esthétique.

L'artiste utilise aussi le procédé de la répétition de formes semblables ou identiques, parfois obsédante. Ce que traduit sans doute le titre de l'exposition, *Encore et encore*. Enfin, elle recourt à

des «*camouflages*», des faux-semblants de l'art figuratif: ainsi cet arbre sur lequel papillonnent des oiseaux, le tout constitué de zébrures en noir et blanc. Réalité et transposition de cette réalité. Relevons qu'un goût prononcé pour les couleurs atténue ce que cette œuvre pourrait avoir d'«*intellectuel*». Elle fait appel aussi à nos sens.

L'étonnant dans le travail que mène Carmen Perrin depuis les années 1980, c'est qu'il est en constant renouvellement. Même si les perforations reviennent fréquemment dans son œuvre, elle ne s'en tient pas à un «*truc*» qu'elle exploiterait sans fin. C'est donc une œuvre qui surprend sans cesse le visiteur. Nous en

donnerons quatre exemples.

Précipitations (encore plus loin que la vitesse du projectile) est un montage de diapositives de guerriers projetées contre un mur, qui évoque à la fois les ombres chinoises et le décor des vases grecs antiques. *La distance juste* est fait de coquilles d'œufs revêtues de clous de tapissiers: des oursins ou des hérissons disposés à une distance précise les uns des autres. *Chutes* est constitué d'un disque recouvert d'yeux de verre et tournant sur lui-même, intriguant le spectateur par ces regards qui s'allument et s'éteignent. Œuvre particulièrement séduisante à nos yeux, la «*tapisserie*» *Rubber bands* recouvre les quatre

parois de murs d'une salle entière. Elle est entièrement faite d'élastiques noués, ce qui constitue déjà en soi une prouesse technique. Elle laisse flotter une discrète senteur de caoutchouc. Par ses couleurs douces, elle provoque un agréable sentiment de paix.

Cela vaut donc la peine d'aller voir cette exposition fort originale. Il faut féliciter un «*petit*» musée d'avoir eu le courage de la programmer. Et le remercier aussi d'avoir mis à la disposition d'un large public, dans chaque salle, des feuillets explicatifs éclairants, écrits par l'artiste elle-même. En art, on ne peut pas toujours aimer «*spontanément*»: il faut faire parfois un effort de compréhension!

Un enrichissement réel et des insatisfactions

L'avenir depuis 50 ans avec DP - II. Les changements structurels de l'économie suisse

Jean-Pierre Ghelfi - 18 octobre 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/24499>

L'intérêt d'un anniversaire comme celui des 50 ans de DP est de lever la tête du guidon, de sacrifier la dictature de l'immédiat pour le plaisir du temps (relativement) long, et aussi pour remettre en mémoire des données recouvertes par les multiples couches sédimentaires déposées par les actualités toujours renouvelées de notre quotidien.

Pour commencer, quelques aspects quantitatifs - en

soulignant que les statistiques économiques ont été progressivement précisées et affinées au cours de la période considérée. Les séries n'étant pas toujours homogènes, les chiffres et pourcentages indiqués ci-dessous doivent souvent être considérés comme des ordres de grandeur plutôt que comme des données exactes à la décimale.

Produit national

A combien se montait le

produit national (PNB) de la Suisse en 1963? 52 milliards de francs. En 2012, c'est douze fois plus, 612 milliards de francs. Mais la population a augmenté. Il y avait 5,8 millions d'habitants, et 8 millions à la fin de l'année dernière. Le PNB par habitant est passé de 9'000 francs à 76'500, soit huit et demi fois plus. D'autre part, d'une date à l'autre, la valeur du franc (son pouvoir d'achat) a changé. Les prix ont presque été multipliés par quatre (l'indice des prix,

sur la base de 100 en 1939, est passé en moyenne annuelle de 201,5 à 759,3). En valeur réelle, le produit national par habitant n'a donc en fin de compte qu'un peu plus que doublé.

Ne jouons pas les blasés. Un doublement du revenu national, par habitant et en valeur réelle, représente une amélioration non négligeable, surtout lorsqu'un ménage compte plus d'une personne. Mais pensons aussi aux efforts consentis pour parvenir à ce résultat. La durée normale du travail durant cette période a en effet peu diminué. Elle était de 45,6 heures par semaine en 1963, et de 41,7 heures en 2012. Calculée sur une année, la diminution du temps de travail a été en réalité un peu plus élevée en tenant compte de l'augmentation des vacances et des jours fériés. Nous n'avons toutefois pas trouvé de chiffres concernant les années 60 pour établir une comparaison précise (le chiffre correspondant pour 2011 est de 1'932 heures pour un travail à temps complet).

Salaires et emplois

Toujours en valeur réelle, et mesurés sur l'ensemble de la période considérée, les salaires ont triplé, pour une population qui est passée de 3 millions de personnes actives à presque 5 millions, et la rente AVS moyenne a également été multipliée par trois, ce qui reflète assez exactement le double principe de l'adaptation des rentes au renchérissement et à l'évolution des salaires.

Mais l'économie d'aujourd'hui n'est plus celle d'il y a cinquante ans. En 1965, le secteur secondaire (industrie, arts et métiers, construction) comptait 1,465 million d'emplois à plein temps et le secondaire tertiaire (services) 0,863 million, auxquels s'ajoutaient 0,138 million d'emplois à temps partiel. En 2008 (dernier recensement des entreprises), le secteur secondaire employait 1,062 million de personnes et le secteur tertiaire 2,955 millions. Le recul de l'emploi dans le secondaire est de 28% et l'augmentation dans le tertiaire de 342%. Les cols bleus étaient majoritaires. Ils sont devenus très minoritaires.

Au sein de cette modification structurelle de l'économie suisse intervient une autre transformation marquée par une hausse substantielle de l'emploi féminin. Selon le recensement de la population de 1970, les hommes actifs (1,795 million) dans les secteurs secondaire et tertiaire sont presque deux fois plus nombreux que les femmes actives (0,970 million). En 2008, la différence s'est considérablement amenuisée: 2,270 millions d'hommes et 1,747 million de femmes, soit respectivement 56% et 44% de la main-d'œuvre totale.

Sur le 1,747 million de femmes actives, 0,233 million travaillaient dans le secondaire (37% à temps partiel) et 1,514 million dans le tertiaire (56% à temps partiel). S'agissant des hommes, seulement 4,7% travaillaient à temps partiel

dans le secondaire et 18,6% dans le tertiaire. En 1970, l'emploi à temps partiel ne concernait qu'un quart des femmes actives.

On peut aussi relever que la structure des entreprises est restée d'une grande stabilité. Aujourd'hui comme hier, la part des petites et moyennes entreprises (PME jusqu'à 250 personnes) représente 99% de l'ensemble, et elles emploient les deux tiers des personnes.

Echanges extérieurs

A force d'entendre parler de mondialisation et de globalisation, on pourrait penser que l'économie suisse s'est elle aussi internationalisée au cours de ces cinquante dernières années. Rien de bien significatif en fait, du moins si l'on considère l'évolution du commerce helvétique avec l'étranger. En 1965, la statistique des douanes indique 15,9 milliards de francs d'importations et 12,9 milliards de francs d'exportations, soit respectivement 31% et 25% du produit national. En 2012, les chiffres correspondants s'établissent à 176,8 milliards pour les importations et 200,6 milliards pour les exportations, soit 29% et 33% du produit national.

Le seul changement, d'importance il est vrai, qu'on observe est que la balance commerciale de la Suisse, traditionnellement déficitaire (davantage d'importations que d'exportations) tout au long du 20e siècle, est devenue

bénéficiaire à partir de 1993. Non seulement elle est restée bénéficiaire depuis lors (sauf en 2000 et 2001), mais l'écart n'a cessé d'augmenter, pour dépasser les 20 milliards de francs à partir de 2010.

Autrement dit, malgré la concurrence des pays à bas salaires, l'économie suisse est parvenue à maintenir la compétitivité de ses produits.

Revalorisation du franc

La cause du basculement d'une balance commerciale, de déficitaire à bénéficiaire, découle de la hausse constante de la valeur extérieure du franc, depuis l'introduction des taux de changes flottants au début des années 70. Cette revalorisation se traduit par une amélioration régulière du pouvoir d'achat (extérieur) de la monnaie et permet ainsi de payer moins cher les produits achetés à l'étranger.

Autrement dit, nos importations ne diminuent pas ou ne croissent pas plus lentement que les exportations, mais il faut déboursier moins d'argent pour satisfaire nos besoins de produits et de marchandises achetés à l'étranger.

Cette dernière observation relance une controverse ancienne concernant la détermination du produit national. L'Office fédéral de la statistique, suivant en cela les nomenclatures internationales, ignore superbement la problématique de la revalorisation du franc et la traite comme un phénomène purement monétaire. Pourtant,

à l'évidence, ce phénomène est loin d'être purement monétaire puisqu'il a une incidence non négligeable sur le calcul de notre richesse collective.

Avoirs à l'étranger

Comme nous l'avons relevé plus haut, le solde de la balance commerciale était traditionnellement déficitaire. Cette situation a pour conséquence que les balances des services et des capitaux devaient être excédentaires puisque la balance des paiements (qui englobe les trois précédentes balances) doit être au moins équilibrée pour l'ensemble de nos transactions avec le reste du monde. C'était le cas jusque vers le milieu des années 60, mais à partir de 1966 la balance des paiements devient excédentaire (sauf en 1980), et pour des montants de plus en plus considérables: 7 milliards de francs en 1975, 12 milliards en 1985, 24 milliards en 1995, 65 milliards en 2005.

Grâce à ses excédents d'épargne, la Suisse a pu procéder à des investissements toujours plus importants à l'étranger (IDE: investissements directs à l'étranger). Ils atteignaient en 2011 la somme considérable de 1'000 milliards de francs, représentant près de 3'000'000 d'emplois à l'étranger. En sens inverse, les investissements étrangers en Suisse s'établissaient à un peu plus de 600 milliards pour un nombre d'emplois que la statistique suisse n'indique pas. Précisons qu'on ne dispose pas de

chiffres correspondant aux années 60 (pour plus de détails, voir la [publication](#) de la BNS ainsi que l'annexe statistique de [La vie économique](#)).

Les richesses accumulées en Suisse autant qu'à l'étranger ont pour effet quasi mécanique d'entraîner la monnaie helvétique dans un processus de revalorisation permanent, qui peut entraîner de très sérieuses difficultés à l'industrie d'exportation (le tourisme compte comme industrie d'exportation) lors de fortes perturbations des marchés financiers dans le monde - d'où par exemple la décision prise le 6 septembre 2011 par la Banque nationale de fixer un cours plancher de 1,20 franc à l'euro.

Capitalisme rhénan et capitalisme financier

Au cours du demi-siècle considéré, tout ne s'est cependant pas déroulé de manière uniforme. On peut considérer qu'il y a eu deux périodes distinctes. L'une va, en gros, de 1960 à 1980 et l'autre intervient dès le début des années 80. Nous dirons de la première qu'elle se caractérise par ce que l'on nomme le [capitalisme rhénan](#), et la seconde par le capitalisme financier, pour reprendre la terminologie proposée en 1991 par Michel Albert dans son livre [Capitalisme contre capitalisme](#).

On pourrait aussi dire de la première qu'elle est de tendance plutôt sociale-

démocrate alors que la seconde est néolibérale. L'un des repères que l'on peut proposer est celui de l'évolution du rôle des pouvoirs publics, qui s'accroît dans les décennies 60 et 70 alors que depuis les années 80 la mode est davantage à la déréglementation et la privatisation, avec les deux figures de proue que sont Margaret Thatcher en Grande-Bretagne et Ronald Reagan aux Etats-Unis. Mais le parti radical n'a pas été en reste puisque son slogan du «*moins d'Etat*» est antérieur à l'élection des deux personnes mentionnées ci-dessus. Les retombées du changement de paradigme des années 80 n'ont d'ailleurs pas tardé à se manifester pour les salariés et salariées. Près des trois quarts de la hausse des salaires réels mentionnée précédemment a eu lieu entre 1960 et 1980, et un quart seulement au cours des 30 dernières années.

Inégalités

De nombreuses études sur les inégalités sociales montrent que l'éventail des revenus a eu tendance à se réduire (pas seulement en Suisse, mais dans tous les pays développés) durant les années qui ont suivi la fin de la deuxième guerre mondiale. La tendance s'est inversée depuis les années 80.

La dernière étude sur la

richesse mondiale de Credit Suisse ([World Wealth Report](#)) indique qu'elle a atteint un niveau inégalé de 241'000 milliards de dollars. Les 10% les plus riches en détiennent 86% et le 1% supérieur 46% à lui seul.

Rien n'illustre mieux ce renversement de tendance que les débats autour de l'initiative Minder sur les salaires abusifs, ceux en cours sur l'initiative de la Jeunesse socialiste 1:12 et sur celle de l'Union syndicale suisse sur le salaire minimum à 4'000 francs. La question des rémunérations excessives et, derrière elle, celle de l'accumulation de richesses considérables par une petite caste de *managers* exaspère une partie de la population.

Dans les années 60, personne n'aurait probablement eu l'idée de lancer une initiative telle que 1:12, car les cas où cette proportion était dépassée devaient être très rares. Le fait qu'aujourd'hui le débat s'enflamme au sujet de ce texte, et que les milieux économiques prédisent les pires catastrophes au cas où il venait à être accepté, est une claire indication que l'éventail des salaires s'est considérablement élargi, notamment sous l'influence des mœurs managériales anglo-saxonnes. Cette évolution a été favorisée par la présence

toujours plus marquée de sociétés multinationales dont l'une des caractéristiques est d'offrir des emplois généralement extrêmement bien rémunérés à leurs dirigeants et à leurs cadres, le plus souvent étrangers eux-mêmes.

Conclura-t-on que la Suisse a sacrifié son âme au capitalisme financier? Ou bien dira-t-on que ce pays s'insère dans un mouvement qu'il n'aspirait qu'à suivre? Les avantages fiscaux décidés par le canton de Zoug pour accueillir des *holdings* et autres sociétés de domicile remontent aux années 30! Tous les cantons, avec des fortunes diverses, en ont fait de même depuis lors en déroulant les tapis rouges et en consentant des facilités et des avantages fiscaux en veux-tu en voilà pour les accueillir. Au point d'ailleurs que la fiscalité des personnes morales s'en trouve maintenant chamboulée et que le moins-disant fiscal a pris le dessus. Ne recueille-t-on pas aujourd'hui les fruits empoisonnés des graines semées ces dernières décennies?

Cet article s'inscrit dans une série qui revient sur les évolutions et les enjeux pour l'avenir des grands dossiers de la Suisse depuis la création de DP en octobre 1963. Ils seront rassemblés dans un numéro spécial.

Index des liens

Oui, l'assistance administrative internationale n'est qu'un premier pas

<http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/32295.pdf>

http://www.leparticulier.fr/jcms/p1_1522109/bercy-propose-un-facta-europeen-contre-la-fraude-et-l-evasion-fiscale

<http://www.rts.ch/video/info/journal-19h30/4987345-echange-automatique-d-informations-pour-la-suisse-rea-ction-de-patrick-odier.html>

Fiscalité: un juste retour des choses

<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/gfsr/2013/02/pdf/sumf.pdf>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Dette_publique_des_%C3%89tats-Unis

<http://opinionator.blogs.nytimes.com/2013/10/13/inequality-is-a-choice>

Métropole lémanique: seulement une bannière médiatique

<http://www.are.admin.ch/themen/raumplanung/modellvorhaben/index.html?lang=fr>

http://www.are.admin.ch/themen/raumplanung/modellvorhaben/2007-2011/04970/index.html?download=NH-zLpZeg7t,lnp6l0NTU042l2Z6ln1ae2lZn4Z2qZpnO2YUq2Z6gpJCEeX17f2ym162epYbg2c_JjKbNoKSn6A--&lang=fr

<http://www.domainepublic.ch/articles/24236>

<http://www.metropolelemanique.ch/>

Le Musée d'art de Pully accueille la plasticienne Carmen Perrin

<http://www.musees.vd.ch/fr/musee-de-pully/expositions/carmen-perrin-encore-et-encore/>

Un enrichissement réel et des insatisfactions

<http://www.snb.ch/ext/stats/bop/pdf/fr/bop.book.pdf>

<http://www.lavieeconomique.ch/fr/>

http://fr.wikipedia.org/wiki/Capitalisme_rh%C3%A9nan

http://fr.wikipedia.org/wiki/Capitalisme_rh%C3%A9nan

<https://www.credit-suisse.com/ch/en/news-and-expertise/research/credit-suisse-research-institut-/news-and-videos.article.html/article/pwp/news-and-expertise/2013/10/en/global-wealth-reac-es-new-all-time-high.html>